

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars 2016



Dossier p.7

La redevance incitative

Vie municipale	p.2
Vie locale	p.11
Les rendez-vous du mois	p.15
Vie quotidienne	p.15



PONT SAINT MARTIN



Entreprendre collectivement pour réussir ensemble



Chers Martipontains,

Le Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Grand Lieu, validé en décembre dernier, propose un objectif de 1770 nouveaux logements pour les 6 prochaines années dont 270 logements « sociaux ». Cette offre mutualisée à l'échelle des 9 communes montre la vitalité de notre bassin de vie. Nous pouvons nous en féliciter.

Cette évolution démographique, indispensable à la dynamique du territoire est une ambition portée par vos élus et ceux de la CCGL. Cette croissance doit s'accompagner d'un nécessaire développement économique au service de l'équilibre « un habitat/un emploi ».

En parallèle, il nous faut continuer de travailler sur les mobilités pour organiser, au mieux, cette transhumance quotidienne du sud vers le nord.

Concernant l'échangeur de Viats, une 1^{ère} réunion de travail a rassemblé, le mardi 2 février dernier, les 9 maires de Grand Lieu et le vice-président en charge des mobilités au Conseil Départemental.

À l'initiative également de la communauté de communes, nous avons rencontré dès le lendemain Fabrice Roussel, vice-président en charge des mobilités pour Nantes Métropole. Ce long échange nous a permis d'évoquer les questions relatives à l'arrivée du MIN sur la zone de La Brosse, au désenclavement de notre future zone économique sur le D2A, à l'éventualité d'un raccordement direct de la D65 sur le périphérique et à la nécessité de partager très en amont le projet de contournante ouest des Sorinières.

Lors de ces deux réunions, nous avons réitéré notre demande de table ronde sur la thématique des mobilités afin de construire nos territoires de manière complémentaire.

La programmation d'une date est en cours.

Soyez assurés de ma détermination au service de cette démarche collective pour réussir ensemble.

Yannick FÉTIVEAU
Maire de Pont Saint Martin

Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23 - contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Illustration dossier : Liner Communication

Impression :

Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Vie

municipale

Romuald en spectacle !

Dans le cadre de la programmation culturelle de l'année 2016, le comité Vie culturelle et événementiels vous propose de venir découvrir le spectacle de Romuald MaufRAS, humoriste, le 1^{er} avril à 20h30 à la salle des fêtes.

Romuald a débuté sur scène à la Compagnie du Café-Théâtre à Nantes, un établissement parrainé par Anne Roumanoff. Après avoir gagné le prix des Bonnets d'Anne en juin 2012, il joue son premier spectacle en janvier 2013, avec une mise en scène de Mathilde Moreau. Depuis octobre 2014, Romuald joue partout en France. Il a notamment fait les premières parties d'Anne Roumanoff, Gilles Déroit, Arnaud Ducret ou Jeff Panacloc.

Avant l'humour, Romuald MaufRAS est passé par l'école de commerce, les stages, la fonction commerciale et il était même chanteur dans le groupe de rock du lycée ! Après avoir travaillé 9 ans comme commercial dans le matériel médical, sa conseillère Pôle Emploi lui demande son CV... C'est l'occasion pour Romuald de revenir sur les tournants de sa vie avec un regard décalé mais bien actuel sur notre société.

Romuald a un capital sympathie évident : il s'inspire du quotidien, le spectacle est participatif, survitaminé et rythmé par des personnages délirants, du stand up et des chansons humoristiques... tout pour plaire !

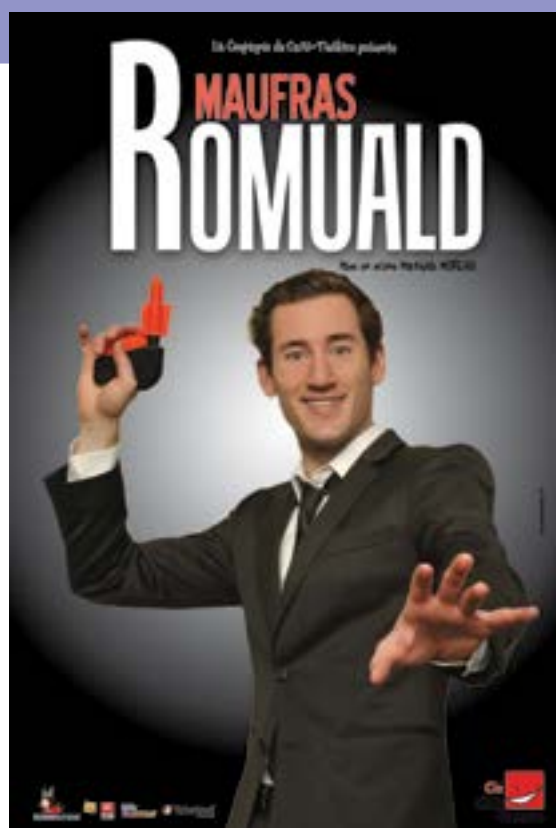
Vendredi 1^{er} avril à 20h30

Salle des fêtes

Tarif plein : 7 € - Tarif réduit (15 à 25 ans / demandeurs d'emploi) : 5 €

Places limitées

Infos et réservations : 02 40 26 87 33



Festival Errances

« Balade Océane »

Errances
2016 ARC ATLANTIQUE

Depuis 3 ans, la commune est partenaire du collectif Spectacles en Retz pour l'organisation du festival Errances qui regroupe une programmation culturelle construite par une vingtaine de structures. L'édition 2016 du festival aura lieu du 5 mars au 10 avril et portera sur les pays de l'Arc Atlantique, du Portugal à l'Irlande. Ces régions européennes qui bordent l'océan atlantique sont riches culturellement et ont inspiré beaucoup d'écrivains.

VOUS TROUVEREZ À LA MÉDIATHÈQUE :

- Une bibliographie, commune aux 7 bibliothèques partenaires (Bouaye, La Montagne, Le Pellerin, Saint Jean de Boiseau, La Plaine sur Mer, Saint Père en Retz et Pont Saint Martin), qui vous propose une sélection de livres sur l'Arc Atlantique ou d'auteurs importants de ces régions.
- Un quiz pour adulte et un quiz pour enfant afin de tester vos connaissances sur ces régions. Des lots sont à gagner, alors n'hésitez pas à participer !

NOUS VOUS PROPOSONS ÉGALEMENT TROIS RENDEZ-VOUS :

« BALADE ATLANTIQUE »

...des chants, des poèmes, de la musique, de la littérature et des gourmandises océanes.



Venez voyager lors de cette soirée qui se déroulera en deux temps :
19h : lecture de textes choisis par Julia Gomez et Raquel Uriostegui sur l'océan et les régions atlantiques (nous y croiserons Fernando Pessoa et bien d'autres...)

19h45 : concert de chants de la mer par le groupe Moriad composé d'une accordéoniste, Agnès Jamet et d'une chanteuse, Anne Cadorel. Cette soirée se conclura avec un apéritif dinatoire aux saveurs atlantiques.

Vendredi 11 mars à 19h / Médiathèque
Tout public à partir de 8 ans - Entrée libre

HEURE DU CONTE

L'équipe de la médiathèque vous lira les albums de la sélection Errances.

Mercredi 16 mars à 16h

À partir de 4 ans, inscription obligatoire

CONCERT « ARGONAUTAS – HOMMAGE AUX VOYAGEURS PORTUGAIS »

À travers un répertoire des plus belles chansons portugaises, le groupe Café com Leite, composé d'Anelise Peres de Perez (voix), Claude Petit (guitare) et un artiste portugais invité, vous fera découvrir les origines du fado, ce chant mélancolique traditionnel des cultures portugaises. Chantant la nostalgie des marins voyageant vers le Brésil et les autres colonies portugaises, le fado parle des amours laissées aux terres lointaines.



Vendredi 18 mars à 20h30 / église

Tarif plein : 5 € / Gratuit pour les demandeurs d'emploi et - 18 ans

Infos et réservation en mairie ou au 02 40 26 87 33

Ce festival, impulsé et coordonné par le collectif Spectacle en Retz, propose plus de 30 événements tout au long du mois de mars avec un temps fort le samedi 2 avril à Machecoul lors d'un bal atlantique.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la programmation à la médiathèque, à la mairie ou sur le site du collectif :
<http://spectacles-en-retz.com/spip.php?rubrique14>

Réception des travaux d'assainissement Impasse des Grapilles



Les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées de l'impasse des Grapilles ont été réceptionnés le lundi 18 janvier, en présence de Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique, Ludovic Lecomte (A3SN), David Pelé (Gadais), et Lionel Riolland (Artélia). Ces deux dernières entreprises étaient en charge de la réalisation des travaux pour un montant de 40 000 € HT. Les essais et contrôles ont ensuite été réalisés par l'entreprise A3SN pour un montant de 1 350 € HT. Ces travaux achevés, la construction des maisons individuelles de cette rue vont pouvoir débuter.

Ce même jour, le syndicat d'eau « Atlantic'eau », sous maîtrise d'œuvre SCE, a lancé des travaux d'extension et de renouvellement de la conduite d'eau potable, impasse des Grapilles et rue de la Bourie, pour une durée de 5 semaines.

Forum : demandez le programme !



Vous le savez, le 9^{ème} Forum des artisans, commerçants et associations aura lieu **les 5 et 6 mars**. Le programme de la manifestation a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres à la fin du mois de février. Vous pouvez aussi le retrouver sur le site de la commune, à la mairie, à la Maison de l'Enfance ou à la médiathèque Le 3^{ème} Lieu. Vous pourrez y découvrir les nombreuses animations qui viendront ponctuer le week-end : jeux en bois, cinéma et casino pour les petits mais aussi jazz, charleston et démonstrations de sport pour les plus grands ! Vous y retrouverez également la liste de l'ensemble des exposants présents, le plan de la manifestation ainsi qu'une présentation de la soirée cocktail-guinguette du samedi soir.

Nous vous attendons nombreux pour cet évènement incontournable de la vie martipontaine !

Samedi 5 et dimanche 6

Ouvert de 10h à 19h / Salles Gatien et Gardin

Soirée cocktail-guinguette à 20h30 / salle Gatien
(sur réservation : 18 €/adulte 6 €/12 ans)

Infos et réservation : 02 40 26 80 23



4 mars : Journée de l'Emploi



Organisée conjointement par les communes de Pont Saint Martin et La Chevrolière, en partenariat avec le Point Relais Emploi de la Communauté de Communes de Grand Lieu, la première Journée de l'Emploi aura lieu le vendredi 4 mars, de 10h à 17h30 à la salle Gatién.

Plus de 30 partenaires viendront proposer des offres d'emploi dans des secteurs diversifiés (maraîchage, défense, industrie, commerce, service à la personne, ...) et vous accompagner dans votre recherche d'emploi. Tout au long de la journée, des ateliers permettront à chacun d'optimiser ses chances dans sa recherche d'emploi.

UNE BONNE CANDIDATURE

Un CV bien présenté et une lettre de motivation agréable, c'est une nécessité afin de décrocher le travail souhaité ! Venez profiter des conseils de professionnels grâce à la présence de l'association Market Cadres.

UNE BONNE IMPRESSION

Apprenez à gérer votre stress afin de réussir vos entretiens et de laisser la meilleure impression qui soit, grâce à Véronique Chauvin, coach professionnelle (de 11h à 12h30 et de 15h à 16h30 – sur inscription au 02 40 26 80 23).

UN BON ENTRETIEN

Venez tester votre aptitude à répondre de la manière la plus pertinente aux questions fréquemment posées en entretien afin de mettre toutes les chances de votre côté, grâce à l'association ProBTP.

Retrouvez la liste des organismes présents et des offres à pourvoir sur notre site Internet

www.mairie-pontsaintmartin.fr



Accueil des migrants sur la commune

Dans le cadre de l'afflux massif des migrants en France, l'État, par le biais de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), a sollicité les mairies pour connaître la vacance des logements sur leur territoire. Fin septembre 2015, la DDCS a demandé aux bailleurs présents sur notre commune qu'une liste de logements vacants soit établie. Parallèlement, l'État avait, dans un premier temps, demandé à la municipalité de répertorier les logements privés non occupés sur la commune.

La municipalité vous informe de la possibilité de mise à disposition de votre logement à des familles migrantes, sur la base du volontariat, le temps qu'elles puissent accéder à un logement locatif social. L'accès à un logement locatif social peut prendre 6 mois.

Si vous souhaitez mettre à disposition votre gîte ou votre résidence secondaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Solidarité

et Affaires sociales. Celui-ci vous transmettra un formulaire afin de faire connaître votre offre de logement à la DDCS. Les propositions sont en effet collectées par cet organisme qui oriente ensuite les familles de migrants vers les propriétaires volontaires. L'association Trajet accompagnera ensuite les familles pour qu'elles accèdent aux droits communs (RSA, allocations familiales, APL, CMU) et à un logement locatif social.

Semaine de l'environnement et du développement durable

Du samedi 26 mars au vendredi 1^{er} avril, la semaine de l'environnement et du développement durable sera, cette année, sur la thématique des abeilles. Nous vous proposons donc une programmation toute spécifique pour découvrir cet insecte ô combien important pour la biodiversité !

Notez dès à présent la date du **samedi 26 mars** dans vos agendas ! De 15h à 18h, une après-midi festive – et instructive – vous est proposée autour du 3^{ème} Lieu. Au programme : ateliers de découverte de l'apiculture, jeux/défis à réaliser en famille, ateliers création, dégustation et vente de miel. À 16h, une conférence vous fera découvrir les bienfaits de l'apithérapie. Enfin, à 17h, la compagnie AI et les Astrolobi viendra présenter son spectacle « Bzzzz ». Plongez au cœur de la vie des insectes à travers cette fable poétique et écologique pour petits et grands (à partir de 5 ans). Ce spectacle drôle et ludique vous fera découvrir le mode de vie des abeilles et leur importance dans notre environnement naturel.

Naturellement, la journée aura débuté par la plantation d'arbres par les familles des petits Martipontains nés en 2015. Cette année, ce sont des arbres mellifères (qui produisent un suc à partir duquel les abeilles font le miel) qui seront plantés, auprès du rond-point des Sencives (entrée bourg côté Saint Aignan).

Le mardi 29 mars, à 20h, une projection du film « Des abeilles et des hommes » vous sera proposée dans la salle d'animation du 3^{ème} Lieu. Ce documentaire, à vocation pédagogique, éclaire le spectateur sur l'éventualité d'une disparition des abeilles et des conséquences qu'elle produirait.

Tout au long de la semaine, vous pourrez découvrir une exposition sur les abeilles, dans la salle d'animation de la médiathèque. Des animations autour du miel seront programmées au restaurant scolaire, en partenariat avec notre prestataire. À la Maison de l'Enfance, des activités de création et de découvertes autour du monde des abeilles seront proposées aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire, les TAP (Temps d'Accueil Pédagogiques) ou le centre de loisirs. Enfin, les écoles

bénéficieront d'interventions pédagogiques autour des insectes pollinisateurs et des arbres mellifères, effectuées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement).

Dans le cadre de cette thématique annuelle, des ruches pédagogiques seront implantées au Prés Moreau, au cours du mois d'avril.

Les animations proposées lors de cette semaine de sensibilisation sont entièrement gratuites. Un programme plus détaillé sera disponible sur le site Internet et en mairie à partir du 17 mars.





Dossier

La redevance incitative : plus d'écologie pour plus d'économies !

Chacun sait aujourd'hui ce que "préserver l'environnement" veut dire. "Préserver l'environnement", c'est la protection des espaces naturels afin de favoriser la biodiversité. Mais "préserver l'environnement", c'est aussi adapter notre mode de vie aux ressources dont nous disposons, limiter le gaspillage et l'extraction intensive des ressources. "Préserver l'environnement", c'est enfin multiplier les petits gestes du quotidien qui feront que, demain, nos enfants pourront continuer à vivre dans un cadre de vie sain et agréable. Dans ce cadre, la redevance incitative, mise en place par la Communauté de Communes de Grand Lieu, a pour but, d'encourager le tri sélectif, qui permet la valorisation des déchets et ainsi la réduction, au maximum, de la part des déchets ménagers enfouis et incinérés.

La mise en place de cette nouvelle tarification répond également aux nouvelles exigences réglementaires, issues de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (voir encadré page suivante). Elle anticipe sur les augmentations à venir du coût de traitement et de tri des déchets recyclables.

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE

Jusqu'ici, le service de collecte et de traitement des ordures ménagères (bac à couvercle gris ou vert) est facturé par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), perçue avec la taxe foncière. Son montant varie en fonction des caractéristiques propres

au logement (nombre de pièces, surface, année de construction, ...) et non en fonction de la quantité de déchets produits. Basée sur la valeur locative cadastrale du logement, cette taxe serait également à l'origine de fortes disparités entre les habitants des communes de la CCGL. En instaurant la redevance incitative, la CCGL met ainsi en place un

système de facturation plus équitable, basé sur l'utilisation réelle du service de collecte et de traitement des déchets. Ainsi, comme pour une facture d'eau ou d'électricité, demain, vous ne paierez que la partie du service que vous avez réellement « utilisée ». Cette facturation se décomposera en une partie fixe et une partie variable. La partie fixe correspondra à

l'abonnement obligatoire au service, c'est à dire à l'accès aux services de gestion des déchets, à savoir au financement des charges fixes (les douze premières levées sont incluses dans ce forfait). Cet abonnement sera indexé sur la taille du bac à ordures ménagères (défini suivant la taille du ménage). La partie variable correspondra à la consommation réelle du service, calculée en fonction du nombre de levées des bacs d'ordures ménagères (comptabilisé grâce à la puce électronique située sur les bacs). Chacun pourra ainsi limiter sa facture en diminuant le nombre de fois où il présente son bac à la collecte.

2016 : UNE ANNÉE TEST !

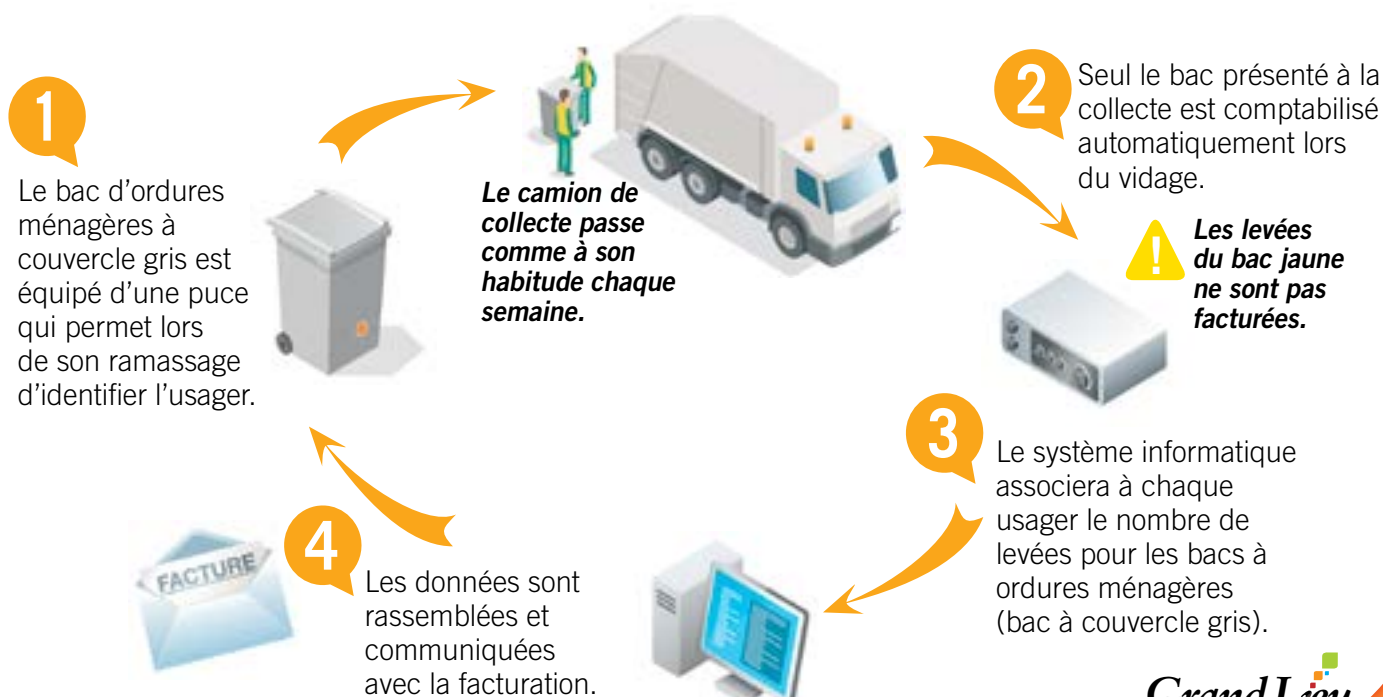
Cette nouvelle tarification sera réellement mise en place à partir du 1^{er} janvier 2017. Au cours de ce premier trimestre, chaque foyer de la CCGL a reçu un courrier visant à actualiser les données relatives à sa composition, ceci afin d'ajuster le volume du bac suivant les évolutions de la taille du foyer. La collectivité a, en effet, déterminé le volume du bac correspondant au nombre de personnes dans le foyer. Celui-ci pourra être amené à évoluer lors d'un événement le justifiant (naissance, décès, départ du foyer, ...) ou lorsque le volume du bac est manifestement inadapté. Suite au vote de la grille tarifaire par les élus communautaires, deux factures de simulation seront envoyées en juillet et en janvier 2017 afin que chacun puisse adapter son comportement au regard de sa production de déchets.

Cette facturation « à blanc » vous donnera ainsi une idée du coût du service rendu si vous continuez à présenter votre bac à la même fréquence.

PLUS DE DÉCHETS RECYCLÉS

Cette nouvelle tarification encourage chacun à diminuer sa production de déchets. En effet, moins de déchets produits, c'est aussi moins de levées de votre bac et donc une facture allégée ! Les déchets qui sont ici visés sont les déchets ménagers non recyclables (bac à couvercle gris ou vert). Il faut savoir que plus de 70 % des déchets présents dans une poubelle d'ordures ménagères sont recyclables et valorisables. Ainsi, grâce à davantage de tri sélectif, que ce soit par le biais de votre poubelle jaune, en points d'apports volontaires ou à la déchetterie, et la mise en place d'un compost, le poids des poubelles peut être aisément diminué ! Parallèlement, la CCGL travaille à une évolution probable des règles de tri afin de permettre le tri de l'ensemble des plastiques par le biais du bac à couvercle jaune et à un aménagement des déchetteries (nouvelles filières de recyclage, facilités de vidage des apports, ...). La communauté de communes vous aide également à acquérir un composteur en proposant à la vente des composteurs de 300 L à 15 € et de 600 L à 30 € (contactez le service Environnement de la CCGL au 02 51 70 94 39).

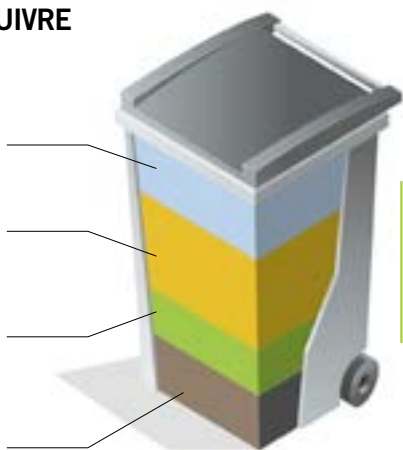
COMMENT FONCTIONNERA LE NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE



DES EFFORTS À POURSUIVRE

Caractérisation d'une poubelle ordures ménagères entre 2011 et 2012

- 14 % (textiles, déchets ménagers spéciaux...) **en déchèterie**
- 33 % (emballages, verres, papiers, métaux...) **en collecte sélective**
- 26 % (tonte, feuilles, déchets de cuisine...) **en compostage**
- 27 % **ordures ménagères**



+ de **70%**

de déchets présents dans une poubelle d'ordures ménagères sont recyclables et valorisables, par conséquent non triés.

source ADEME

GrandLieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
> www.cc-grandlieu.fr

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte se fixe comme objectifs, à horizon 2020 :

- De réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés produits,
- De valoriser 55 % des déchets non-dangereux,
- De réduire de 50 %, à l'horizon 2025, les quantités de déchets mis en décharge,
- D'intégrer une part incitative dans la tarification des déchets (loi du 3 août 2009),
- De rendre obligatoire l'instauration d'un taux unique de TEOM.



Questions / réponses

Vais-je payer moins cher avec la redevance incitative ?

Pour rappel, la grille tarifaire sera votée au premier semestre 2016 et vous sera présentée lors de votre première facture de simulation. Vous pourrez ainsi comparer.

La Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères est aujourd'hui de 173 € en moyenne sur le territoire de la CCGL. Si demain vous constatez une inflation de votre facture, celle-ci ne représente pas une augmentation des coûts de service mais une répartition différente plus juste entre les usagers. Elle est la conséquence du passage de la TEOM à la Redevance Incitative, chacune étant calculée selon des règles différentes pour chaque foyer.

Les fréquences de collecte des ordures ménagères vont-elles changer ?

Non, le camion de collecte passera comme à son habitude chaque semaine pour collecter les ordures ménagères (bac à couvercle gris) et toutes les deux semaines pour les déchets d'emballages recyclables (bac à couvercle jaune).

Si je ne présente jamais mon bac à ordures ménagères, serai-je exempté de redevance ?

En partant du principe que personne ne produit zéro déchet, vous êtes dans

l'obligation légale de confier vos déchets au service public de la CCGL. Tout comme cette dernière est dans l'obligation légale de passer avec le camion de collecte chaque semaine devant votre porte. Quelle que soit votre production, vous devrez vous acquitter de l'abonnement qui intégrera un nombre forfaitaire de ramassages (douze levées).

J'habite en immeuble, comment ma redevance sera-t-elle calculée ?

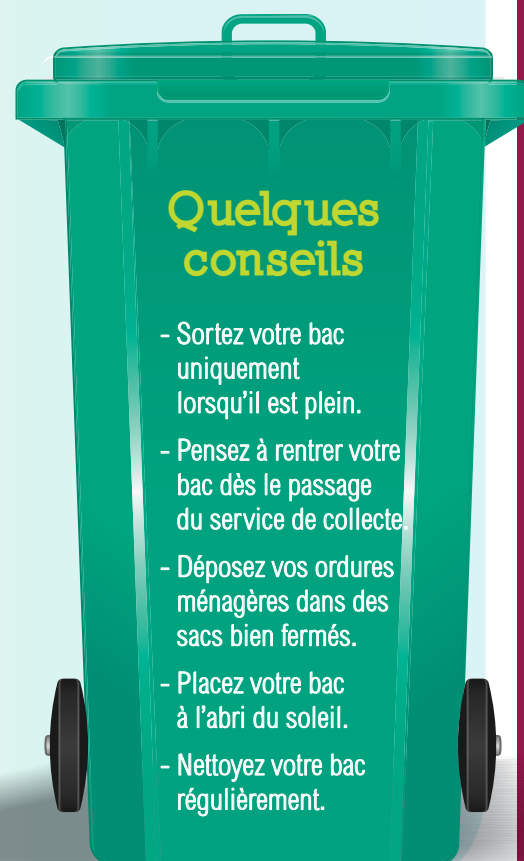
Si vous êtes dotés d'un bac individuel, vous recevrez directement chez vous la facture de votre redevance. Si vous êtes dotés d'un bac collectif, la facture sera adressée au gestionnaire de l'immeuble et le règlement de votre part de la redevance sera inclus dans vos charges.

Je suis une assistante maternelle, quelle redevance vais-je payer ?

Si vous avez choisi de ne pas distinguer votre production de déchets d'activité de celle de votre foyer, vous pouvez demander un bac de taille directement supérieure au bac attribué à votre foyer. Vous avez aussi la possibilité de refacturer aux parents la part de votre facture liée à votre activité. Cependant, comme tout redevable, vous paierez selon le volume du bac et le nombre de ramassages. Il en va de même pour d'autres activités professionnelles exercées au domicile (gîtes, chambres d'hôtes, artisanat, ...).

Ne craignez-vous pas que l'on retrouve des dépôts sauvages ?

Les comportements ont évolué et nous faisons appel au civisme de chacun. Si des dépôts sauvages sont constatés, prévenez votre mairie. Des démarches seront faites pour en connaître l'auteur qui, en application de l'article R 632-1 du code pénal, s'expose à une amende.



Quelques conseils

- Sortez votre bac uniquement lorsqu'il est plein.
- Pensez à rentrer votre bac dès le passage du service de collecte.
- Déposez vos ordures ménagères dans des sacs bien fermés.
- Placez votre bac à l'abri du soleil.
- Nettoyez votre bac régulièrement.

Par respect pour notre démocratie

Désireux de nous attacher à l'écriture d'articles de fond dans cette rubrique « Libre expression », nous souhaitons poursuivre sur cette voie pour ne pas alimenter des polémiques stériles au regard des enjeux importants qui sont devant nous.

La politique n'est pas un jeu. En tant que gestionnaire de notre belle commune et compte-tenu de notre responsabilité nous n'avons ni l'envie ni le temps de nous adonner aux plaisirs du jeu.

Si chaque élu responsable s'accorde à regretter l'abstention de beaucoup de Français lors des rendez-vous démocratiques que nous offrent notre République, il est sans doute du devoir de chaque élu ou citoyen engagé, politiquement ou non, d'apporter sa contribution à la crédibilisation de la parole des élus plutôt que de la discréditer en permanence à travers des écrits désobligeants ou des paroles sans fondement. C'est à chacun d'entre nous de créer le cercle vertueux auquel nous aspirons tous. La controverse ne justifie pas tout.

Notre campagne électorale fut exemplaire. Pas de tentative de déstabilisation de la liste adverse, aucun propos désobligeant à l'égard des candidats déclarés, un programme publié en premier sur notre site et affiché en toute transparence avec l'annonce d'un équipement municipal favorisant les événements familiaux et associatifs.

Concernant nos décisions, les chantiers réalisés dans telle ou telle rue ou quartier font suite à une programmation définie en fonction de priorités et des besoins exprimés par les Martipontains eux-mêmes. L'intérêt général prime sur toute autre considération. Alors pourquoi tenter de fustiger certaines décisions en les disqualifiant de manière totalement gratuite, voire inexacte ?

Les élus du groupe « Ensemble Réussir Pont St Martin »

Préservons les zones humides

Le 2 février 2016, c'était la journée mondiale des zones humides. Un copieux programme de conférences, expositions, rencontres et animations était organisé par la Maison du lac de Grand Lieu. Nous espérons que vous avez pu y participer. Cette journée mondiale a permis de prendre conscience de l'intérêt des zones humides pour la nature. La convention de Ramsar adoptée en 1971 par 90% des États membres de l'ONU a défini des règles pour maintenir le rôle important des zones humides dans le monde.

Notre code de l'environnement permet de conserver ces zones et réglemente les travaux qui y sont parfois nécessaires.

Pont Saint Martin, de par sa proximité avec le lac de Grand Lieu est largement concernée. Au bout de chemin du Petit Fréty, il existe une zone classée humide sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Pont Saint Martin. Celle-ci a été modifiée ces dernières années par le propriétaire.

Lors du conseil municipal du 10 décembre, nous avons interpellé le maire, sur les travaux entrepris dans cette zone humide. Nous lui avons demandé, entre autres, si les travaux étaient en conformité avec le code de l'environnement. Vous pouvez retrouver l'ensemble de notre intervention sur notre site internet et Facebook.

Contacté par la mairie, le propriétaire s'est expliqué dans un courrier lu lors du conseil municipal du 28 janvier. Le maire s'est engagé à faire intervenir les services de l'État soit la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique) et à les accompagner sur les lieux.

Nous serons donc attentifs à la suite donnée et aux engagements pris par le maire sur ce dossier. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Retrouvez nos infos sur Facebook (Pont Saint Martin Avance) et sur notre site www.pont-saint-martin-avance.com.

Les élus du groupe PSMA

Tournoi de football interquartiers/ intervillages

Pour la 5^{ème} édition, l'USP Football organisera un tournoi inter-quartiers, inter-villages le 5 mai. Réservez la date de l'évènement footballistique qui rassemble tous les Martipontains pour un moment de jeux et de convivialité bien plus que de compétitions ! 32 équipes de 8 à 10 joueurs sont attendues : Constituez la vôtre !

Toutes les infos à suivre sur le site du club : club.quomodo.com/pontsaintmartinfootball/

MATCHS DE MARS :

- Senior A** Champ DSD 13/03 à 15h contre Piriac-Turbal Esm 1
Senior B Champ. 3^{ème} Division 20/03 à 15h contre Nantes Beaulieu
Senior C Champ. 4^{ème} Division 13/03 à 13h contre E. St Hilaire CI/Fscm2



Lundi de Pâques : tous à la chasse aux œufs !

Cette année, l'association des commerçants et artisans (UCAPL) invite les enfants à une chasse aux œufs, **le lundi 28 mars à 11h**, autour de la salle du Vieux Pressoir.

Un verre de l'amitié offert par l'UCAPL conclura la matinée dans la bonne humeur.

Les œufs récoltés par les enfants seront partagés entre tous les participants. N'oubliez pas vos sacs et paniers pour la récolte !

Nous vous attendons nombreux !



USP Tennis

L'USP TENNIS EST SUR FACEBOOK !

N'hésitez pas à liker notre page « USP Tennis », vous y retrouverez tous les résultats, les dates et infos utiles.

TOURNOI OPEN SENIORS +

Le tournoi open seniors + aura lieu du 17 au 26 mars. Les inscriptions sont ouvertes ! Retrouvez tous les détails sur le site Internet du club ou sur sa page Facebook !



WANTED !

Le club a besoin de bénévoles pour assurer les postes de secrétaire & responsable championnat. Si vous souhaitez intégrer une équipe dynamique et accueillante n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : secretariatusp@gmail.com

AGENDA

- Forum des associations** : 5 et 6 mars
Tournoi interne : à partir du 12 mars
Tournoi multi-chances : 16 et 17 avril

Course du Champsiôme

C'est reparti pour la course cycliste du village du Champsiôme ! L'an dernier 270 coureurs avaient pris le départ. Pour cette année 2016, une course catégorie minime et départementale, organisée par Jean-Luc Chailot de la Pédale Nantaise et Alain Lecoq, ancien coureur, aura lieu sur ce beau circuit le dimanche 13 mars. Le départ sera donné devant l'étang - route principale du Champsiôme, à 14h pour les Minimes et à 15h30 pour les Départementales.



Dimanche 29 mai, le rallye des randonneurs !

Les Marchipontains organisent le dimanche 29 mai un Rando Challenge®, salle des fêtes, à partir de 8h, en partenariat avec le Comité Départemental et Régional de la Randonnée Pédestre et l'association culturelle Sur les Chemins d'Herbonne.

Le Rando Challenge® est un rallye pédestre, par équipes de 2 à 4 personnes, sous forme ludique, conviviale et culturelle.

Le long du parcours sont disposées des balises FFRandonnée à positionner sur une carte.

À chaque balise, une affirmation à choix multiples est proposée faisant appel à l'observation sur la flore, la faune, l'histoire, le patrimoine, la lecture de carte et l'orientation.

L'équipe choisit la bonne réponse et poinçonne, sur place, le carton de contrôle.

Le classement est établi sur la base :

- Du positionnement des balises sur la carte
- De l'écart entre le temps de référence calculé par l'organisateur, un temps cible calculé par l'équipe au départ et le temps réalisé.
- Des réponses apportées aux affirmations à choix multiples proposées à chaque balise.

UN CIRCUIT DÉCOUVERTE

À l'intention du grand public, un parcours entre 8 et 10 km. Itinéraire balisé sur le terrain et répertorié sur une carte.

UN CIRCUIT RANDO CHALLENGE®

Pour les initiés, une épreuve de 16 à 20 km. Les concurrents doivent suivre un itinéraire non balisé sur le terrain mais tracé sur un fond de carte de randonnée au 1/25000.

Tarif par personne : 4€ pour les préinscrits / 5 € sur place. Gratuit moins de 16 ans.

Départs échelonnés à partir de 8h30 pour le Rando Challenge®, à partir de 9h pour le circuit Découverte. Arrivée dernier délai à 14h30. Le pique-nique sera tiré du sac à l'arrivée.

À partir de 15h30, résultats avec remise de récompenses pour chaque équipe.



Le bulletin d'inscription sera inséré dans Vue du Pont de mai prochain, et disponible sur le site : <http://usp.marchipontains.free.fr/>

Nous vous attendons nombreux, en famille ou entre amis !

L'inscription au préalable facilite l'organisation et est fortement conseillée.

À noter sur vos agendas : La MARCHIPONTAINE aura lieu le samedi 3 septembre.

Renseignements : Michel BARRÉ au 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

L'AREJ couronne ses rois pour démarrer 2016...



Les adhérents et amis de l'AREJ se sont retrouvés le 22 janvier dans la salle des fêtes afin d'échanger les vœux pour la nouvelle année et partager la traditionnelle galette des rois.

Yves Perrochaud, président, a présenté les différentes activités et orientations de l'association. L'AREJ sera présente au forum des commerçants et associations les 5 et 6 mars et pourra vous donner toute information nécessaire concernant les jumelages avec l'Angleterre et l'Italie et les cours de langues. Vous pourrez également vous inscrire à la

soirée cabaret du samedi 19 mars à 20h, salle des fêtes. Il reste encore quelques places.

Contact :

Marie-Thé Perrochaud : 02 40 26 84 57
Gilberte Drouin : 02 40 26 81 48
Marie-Annick Rousseau : 02 40 26 86 85
www.arej44.org - arejpsmf@wanadoo.fr

Musique et Danse

L'association Musique et Danse est à la recherche d'un trésorier (en activité ou en retraite) pour quelques heures de comptabilité par mois à partir de septembre.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact :

- 06 17 39 45 00
- musiqueetdansepsm@outlook.fr
- musiqueetdansepsm@free.fr

USP TENNIS DE TABLE

Depuis plusieurs années, les jeunes pongistes martipontains prennent place salle Gatien le mercredi, le vendredi soir et le samedi après-midi. Le club suit l'évolution de la discipline : en effet, il y a 20 ans, il était assez rare de voir des enfants de 8 ans au bout d'une table.

Aujourd'hui, à l'instar de tous les clubs formateurs de la région, l'USP Tennis de Table forme, par l'intermédiaire de son entraîneur breveté d'État Thomas Lemansec, des tout-petits à partir de 4 ans. C'est la section baby ping.

C'est un véritable investissement sur le long terme car les résultats ne se manifestent réellement qu'à partir de 8 ans. Mais cela marche :

- 1^{er} record : 51 joueurs entre 4 et 17 ans.
- 2^{ème} record : 6 équipes "jeunes" en championnat par équipes.
- 3^{ème} record : 15 au critérium fédéral : compétition individuelle phare de la discipline.

Et surtout les résultats :

- Clémence Moreau gagne le 1^{er} tour au critérium fédéral départemental minimes filles

- et a accédé au niveau régional au 2^{ème} tour.
- Valentin Kerdavid, benjamin, gagne le 1^{er} tour au circuit poussin-benjamin catégorie "2006 garçons".
- Anaïs Bardy termine 2^{ème} en "2006 filles" alors que Rosalie Gaudin pour sa première compétition termine 4^{ème} !

EN CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE

- Les benjamins essaieront d'aller au titre en D2.
- Les minimes 2 jouent le maintien en D1, les minimes 1 en D2.
- Les cadets D2 et D3 peuvent jouer la montée



Dans le championnat senior, nous retrouvons nos juniors comme Pierre Kervévant, Charles Gauthier, Julien Perraud, Baptiste Julien et Emile Parize.

Venez les encourager en salle Gatien les 12 mars, 2 et 16 avril !



Passerelle des arts

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations et artisans qui se déroulera les 5 et 6 mars.

Vous pourrez voir les réalisations de nos 50 adhérents et échanger avec nos professeurs. Une toile collective sera réalisée tout le week-end, alors n'hésitez pas à venir apporter votre touche de couleur. Cette année le thème du forum est "Les Années Folles".

Après la première guerre mondiale il faut reconstruire, l'économie repart et les nouvelles idées s'imposent. Ainsi, on observe la construction de riches demeures qui sont autant de chantiers où les architectes Art Déco s'expriment. La richesse de la décoration ainsi que l'ouverture de l'espace traduisent cette volonté de modernité.

Le Paris de l'entre-deux-guerres a joué un rôle

essentiel sur le plan intellectuel et artistique, donnant naissance à des tendances qui influenceront le monde entier. Les Années Folles, c'est une avant-garde qui conteste et veut trouver de nouvelles formes d'expression dans les arts plastiques, la littérature et le cinéma, sa manifestation la plus marquante étant sans doute le surréalisme, mouvement dans lequel se retrouvent entre autre André Breton, Salvador Dali ou Jean Cocteau. Le surréalisme est un mouvement qui cherche à libérer la création de toutes les contraintes et de toute logique et donc de permettre aux gens de s'extérioriser. C'est un ensemble de procédés de création et d'expression utilisant des forces psychiques comme l'automatisme, les rêves, l'inconscient (lié à la psychanalyse) libérés du contrôle de la raison.



L'Amicale Laïque vous propose une conférence



Conférence gesticulée : une autre histoire du sport ou « pourquoi je ne serai jamais Luis Fernandez »

«...quand on pousse le rideau et qu'on s'invite dans les coulisses du sport, la réalité se veut moins rose.»
Conférence gesticulée de et par Anthony Pouliquen
Entraîneurs : Cécile Delhommeau et Franck Lepage



Vendredi 11 mars
20h30 – Salle du Vieux Pressoir
Entrée prix libre – Bar sur place

Réservation, information, contact :
alpsm@orange.fr
Blog d'Anthony Pouliquen :
<http://uneautrehistoireduport.over-blog.com/>

Zumba Party
19 Samedi MARS
Salle Gatiën
14h30: Mou' Dance - 45 min de 6 à 10 ans - 5 €
15h30: Mou' Dance - 45 min de 10 à 16 ans - 5 €
16h30: Zumba - 1h de 17 à 77 ans - 8 €
Gouter offert
Places limitées
Renseignements et réservation auprès de Vanessa au 07 82 28 97 03
Organisé par l'APEL - PONT ST MARTIN

Joyeux Saint Martin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COMPOSITION DU BUREAU

Le 20 janvier, nous avons accueilli nos adhérents et nos sympathisants pour notre assemblée générale et notre traditionnelle galette des rois.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Pierrette Gruau - responsable voyages
Vice-Président : Alain Lecoq - chef de chœur
Secrétaire : Noëlle Bichon
Secrétaire adjointe : Arlette Liger - responsable voyages
Trésorière : Jeannine Roué - responsable gym
Trésorière adjointe : Annick Durassier - responsable inscriptions

Belote : André Tourillon, Daniel David, Lucien Barrault
Bar : Andrée Sauvaget, Henriette Pouvreau, Henriette Dupuis, Jeannette Jaunet
Salles : Pierre Le Rouzic
Adjointe Gym : Josette Chiron, Renée Daugas
Partitions : Andrée Sauvaget

VENDREDI 11 MARS : CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes avec inscriptions dès 14 heures.
Début du concours 14h30 précises.
Un lot à chaque participant.

VENDREDI 1^{ER} AVRIL : LE HARAS DE VENDEE ET LE CHATEAU DE TIFFAUGES

Est-ce un poisson ? Non, non, non !

Départ vers 8h pour le Haras de la Vendée. Découvrez le monde des chevaux et le savoir-faire unique des selliers et maréchaux-ferrants. Ce haras est dédié aux arts équestres.

L'après-midi, nous irons visiter le château de Gilles de Retz : découverte de la plus grande forteresse de la région avec un conservatoire de machines de guerre médiévales unique en Europe. Ce château regorge de secrets et a inspiré la légende de Barbe Bleue.

Prix : 54 € par adhérent. Inscription pour le 16 mars.

PRÉVOYEZ :

Le paiement du solde de la Slovénie aux clubs d'avril.
Le voyage surprise du mardi 10 mai.



- 4** **Journée de l'emploi** Voir p.5
De 10h à 17h30, salle Gatien
- 5** et **6** **Forum des artisans, commerçants et associations** Voir p.4
10h à 19h, salles Gatien et Gardin
- 11** **Concours de belote**
organisé par le Joyeux Saint Martin
14h, salle des fêtes
- Conférence gesticulée**
organisée par l'Amicale Laïque
20h30, salle du Vieux Pressoir
- Balade atlantique**
dans le cadre du festival Errances. Voir p.3
19h, médiathèque Le 3^{ème} Lieu
- 12** **Repas des aînés**
Château de la Pigossière
- 13** **Course cycliste du Champsiôme**
Étang du Champsiôme. Départ Minimes : 14h, Départementales : 15h30
- 18** **Argonautes - Hommage aux voyageurs portugais**
Concert de chants portugais
dans le cadre du festival Errances. Voir p.3
20h30, église
- 19** **Zumba Party**, organisée par l'APEL
14h30, salle Gatien
- Soirée cabaret**, organisée par l'AREJ
19h, salle des fêtes
- 19** et **20** **Expositions de photos**,
organisée par le Photo Club
10h à 19h, Salle du Vieux Pressoir
- du 17 au 26** **Tournoi de tennis seniors**
Halles de tennis, salle Coubertin
- 21** **Don du sang**
16h30 à 19h30, Salle Gatien
- du 26** mars **au 1^{er}** avril **Semaine de l'environnement et du développement durable**
Diverses animations, voir programme p.6
- 1^{er}** avril **Romuald Maufra en spectacle**
20h30, Salle des fêtes, voir p.2

Messe des familles et de Pâques : Dimanche 27 mars à 10h30

Don du sang

L'assemblée générale de l'A.D.S.B. de Pont Saint Martin s'est déroulée le samedi 6 février sous la présidence d'Huguette Rayneau, entourée de Philippe Guinel, représentant l'Union Départementale (UD) et Martine Chabirand 1^{ère} adjointe, représentant Monsieur le Maire.

Après les lectures des différents rapports, présentation des comptes, leur approbation, le renouvellement du tiers sortant et les interventions de l'UD et de Martine Chabirand, nous avons procédé à la remise des diplômes et épinglettes à 5 récipiendaires sur 27 invités.

ARGENT 4^{ème} niveau

75 dons : Michel Forget

75 dons : Dany Godard

45 dons : Maryse Valery

BRONZE 3^{ème} niveau

25 dons : Benoit Leroy

BRONZE 2^{ème} niveau

10 dons : Sébastien Lhomelet

(absent sur la photo)

Notre trésorière, Thérèse David, a été promue Chevalier de l'Ordre National du Mérite du Sang. Nous accueillons chaleureusement une nouvelle adhérente au sein de l'association, un sang neuf et jeune pour des idées modernes. Un grand merci aux associations voisines qui viennent régulièrement nous soutenir et 41 personnes présentes.

Prochaine collecte le 21 mars de 16h30 à 19h30 à la salle Gatien.



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Christine Faouaid

02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 16 mars de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 :

Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et Permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice.

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Jeudi 15 octobre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

Assistantes Sociales

 Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 16 mars de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 7 mars de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 18 mars, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye, salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Camille DAVID, 14 rue de Lavau

Johan ROUSSEAU, 23 rue de la Nivardière

Ilario DOULAIN, 6 rue du Moulin Rouge

Hugo BRISEBOIS, 22 rue des Tonneliers

DÉCÈS

Henri PICARD